All COLLY de Saint-Paul



NOS COMMERCES



ENFANCE









RÈGLEMENTATION DES FEUX D'ARTIFICE

Quelques rappels de la réglementation pour bien profiter de la fête!

L'organisateur d'un spectacle pyrotechnique doit en faire la déclaration au préfet et au maire compétents un mois au moins avant la date du spectacle avec l'imprimé Cerfa n° 14098*01. Le tir de feux d'artifice relève du responsable de la mise en œuvre, qui doit être particulièrement vigilant sur le choix du site et notamment sur le respect des distances de sécurité. Les infractions peuvent être constatées par la gendarmerie.

Rappelons également que notre commune compte de nombreux animaux domestiques et d'élevage qui peuvent être effrayés par le bruit des feux. Merci de penser aussi à eux en respectant ces règles, pour que chacun puisse bien profiter de la fête!

SOMMAIRE

INFUS EN +	p.z
ÉDITO	p . 3
VIE ÉCONOMIQUE	p . 4
SOCIAL	p . 7
ENFANCE	p . 8
JEUNESSE	p . 9
ENVIRONNEMENT	. p.10
RISQUES NATURELS	p . 11
ANIMATION	. p . 13
CULTURE - BIBLIOTHÈQUE.	. p.14
ASSOCIATIONS	. p . 16
LIBRE EXPRESSION	. p.18
FIBRE - URBANISME	p.19
ÉTAT CIVIL	p.20



UT4MAPPEL À VOLONTAIRES

La 10^e édition de la course UT4M aura lieu du 21 au 24 juillet 2022 et 2 courses traverseront notre commune.

Les organisateurs recherchent des personnes volontaires pour encadrer la sécurité de la manifestation jeudi 21 juillet en journée et pendant la nuit du 22 au 23 juillet.

Si vous êtes intéressés pour participer à cet événement sportif, merci de contacter le service vie associative en écrivant à : culture@saintpauldevarces.fr



ÉDITO



Chères St Pognardes, chers St Pognards,

ermettez-moi tout d'abord, au nom de toute l'équipe municipale et de l'ensemble des agents de la commune, de vous souhaiter tous mes meilleurs vœux de santé, de bonheur, de réussite et de prospérité pour cette nouvelle année.

Tout comme l'année dernière, je n'ai malheureusement pas pu vous présenter mes vœux directement, lors de la traditionnelle cérémonie des vœux aux habitants. Je le regrette évidemment, car ce moment permet d'échanger directement avec vous, de retracer l'action réalisée jusqu'ici et de tracer les contours de l'année qui s'ouvre.

Une fois encore, nous devons donc remettre à plus tard les moments de rencontre, d'échanges, d'explications, qui font la richesse de la vie démocratique et de notre vie sociale. Espérons que nous nous avançons vers des temps meilleurs qui nous permettront de retrouver notre liberté, et ces échanges qui nous manquent tant.

Ces deux dernières années ont été difficiles à bien des égards. La pandémie a freiné les interactions, les projets, rendu difficiles l'organisation quotidienne familiale, professionnelle et des services publics dans leur ensemble, et assombri nos vies en nous empêchant de profiter comme avant des activités qui en font le sel, et des personnes que nous aimons.

C'est pourquoi je souhaite démarrer cette année avec optimisme et espoir. L'espoir de voir ce virus devenir moins dangereux afin que nous puissions enfin vivre ou faire avec, sans contrainte particulière. L'optimisme pour ce qui concerne nos projets, dont beaucoup achèvent les phases d'études ou de financement et vont enfin se réaliser.

2022 sera une année olympique et présidentielle. Souhaitons-lui d'illustrer pleinement la devise des Jeux Olympiques de Pierre de Coubertin : « Citius, Altius, Fortius » : Plus vite, plus haut, plus fort !

Continuons de rêver, soyons ambitieux, donnons le meilleur de nous-mêmes, c'est le meilleur moyen d'enjamber les difficultés du quotidien, de retrouver de l'air, et de quitter la morosité du présent et de ces deux dernières années pour envisager l'avenir avec joie et confiance.

C'est en tout cas le vœu que je fais pour chacun d'entre vous, ainsi que pour toute l'équipe municipale et l'ensemble des agents qui font fonctionner nos services publics tout au long de l'année!

Bonne année à tous!

Bien fidèlement, David RICHARD Votre Maire.

34

ZOOM SUR...

LE FOURNIL DE SAINT-PAUL!

OUVERT DEPUIS LE 7 SEPTEMBRE 2010, LE FOURNIL NOUS RÉGALE VISUELLEMENT ET GUSTATIVEMENT DE SES MAGNIFIQUES CRÉATIONS!







âteaux, Viennoiseries, Chocolats, Pains, Sandwichs... c'est une multitude de choix que nous avons, sans compter les ficelles apéro du week-end qui sont attendues avec impatience.

Les Saint-Pognards ont intérêt à se lever tôt car les habitants des villages alentours n'hésitent pas à faire des détours pour avoir leurs produits préférés!

Nous pouvons même y déposer/ récupérer des colis et acheter des produits locaux comme le fromage de la ferme des Buissons. Nous en parlons dans l'article du 1er anniversaire du marché: notre boulanger-pâtissier, Sébastien Sacchetto, a accepté avec plaisir de préparer et décorer un superbe gâteau d'anniversaire pour l'occasion.

Les chanceux venus y goûter ont été unanimes : « C'est un délice ! »

Les saisons se succèdent et les produits aussi.

Noël, Épiphanie, Pâques, Halloween... les occasions sont nombreuses pour renouveler la carte et proposer des produits aux décorations soignées!

Nous sommes heureux d'être accueillis du mardi au dimanche avec le sourire et la bonne humeur. C'est un plaisir d'avoir un commerce aussi agréable dans notre commune et nous leur souhaitons une excellente nouvelle année!



UN AN ÇA SE FÊTE!

LE 15 DÉCEMBRE DERNIER ÉTAIT UN JOUR PARTICULIER AU MARCHÉ.

Au programme : des chants de Noël, des décorations, un quiz pour petits et grands, et un invité de marque au costume rouge... le Père Noël bien sûr! Rien de mieux pour fêter le premier anniversaire du marché de la commune!

Merci à tous: habitants, visiteurs, habitués, commerçants, ainsi qu'au Père Noël, pour votre présence et votre bonne humeur! Vous avez été nombreux à participer à notre quiz et nous félicitons encore notre gagnant: Rudy, qui est reparti avec un magnifique panier garni composé par nos chers commerçants!

Merci également au Fournil de Saint-Paul pour ce succulent gâteau 3 chocolats qui a contribué à rendre ce moment encore plus magique. Le brouillard et le froid n'ont pas empêché de profiter de l'évènement. L'ambiance de Noël, le vin chaud et les douceurs ont remporté le match haut la main!

Nous vous donnons rendez-vous tous les mercredis de 15h30 à 19h30 sur la place de l'église car nous avons bien l'intention de fêter les 2 ans et ce sera grâce à votre soutien et votre fidélité!





QUOI DE NEUF SUR LE MARCHÉ?

Depuis son ouverture en décembre 2020 le marché a bien évolué. Les commerces se sont multipliés pour votre plus grand plaisir! Tous les mercredis de 15h30 à 19h30 vous attendent :



Nicolas Microbrasserie du Pieu



Agostino, Julia et Manu Da Costa Primeur



Charlotte et Clément Fromagerie du petit Cha Naïa



Mounia et Laurent LM Délices



Maxime Le gourmet



Vincent Les saveurs en balade



Sylvie et Stéphane Tous aux coquillages



Véronique Rita traiteur

Grâce à eux nous sommes fiers de pouvoir vous présenter un large choix de produits :

Bières artisanales et locales ; Fruits et légumes ; Fromages (à la coupe, commande de Plateaux, fondue, raclette...); Viandes rouges et blanches ; Pâtés en croûte ; Terrines; Plats cuisinés; Pains; Pognes de Romans ; Bonbons;

Gâteaux; Biscuits; Confitures; Huîtres; Moules; Crevettes; Tourtons; Spécialités Antillaises (Poulet marinés ; Gratins de Christophines ou patates douces...); Planteur; Punch coco...

Vivement mercredi pour ravir nos yeux et nos papilles!



Depuis la fin du mois de novembre, le marché hebdomadaire a créé sa propre page sur Facebook.

MARCHÉ: VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE!

La période d'essai que nous avions prévue pour la création du marché est maintenant terminée.

Le moment est venu pour nous de savoir ce que vous en pensez, c'est pourquoi un sondage a été glissé dans ce bulletin municipal.

Que vous vous y rendiez tous les mercredis, occasionnellement, ou que vous n'y soyez jamais allés, nous souhaiterions avoir vos retours/ habitudes/ suggestions... Ces 9 questions vont nous permettre de mieux connaître vos attentes et d'envisager des modifications en vue d'offrir aux Saint-Pognards un marché qui leur ressemble.

Nous vous demandons donc de bien vouloir participer à cette enquête et nous faire parvenir le document dans la boite aux lettres de la mairie ou directement par mail à : accueil@saintpauldevarces.fr



Merci à tous pour votre participation!

UN ANNUAIRE PROFESSIONNEL POUR LES SAINT-POGNARDS!



Afin de développer l'économie et de proximité, la mairie souhaite créer un annuaire regroupant les professionnels de la commune.

Entreprises, commerces, services, agriculteurs, artisans, indépendants, professions libérales,... cela vous aidera à augmenter votre visibilité et c'est là notre objectif!

Déjà existant sur le site internet de la commune, cet annuaire sera réactualisé puis décliné en version papier pour être distribué en mairie aux nouveaux habitants ainsi que dans toutes les boites aux lettres des Saint-Pognards en 2022 avec votre bulletin municipal.



Tous les professionnels habitant et exerçant sur la commune, ou y ayant établi leur siège social, sont invités à s'y inscrire.

Faites-vous connaître en remplissant le formulaire d'inscription téléchargeable directement sur la page d'accueil de la mairie.



FAITES PLACE, LES BURGERS SONT LÀ!

En cette nouvelle année le food-truck « Take a Break » a pris une bonne résolution.

Depuis le 11 janvier, un beau camion rose et bleu occupe la place de l'église tous les mardis soirs! C'est Pauline Roni Di Maria, une ancienne habitante de la commune, qui nous propose une carte de succulents burgers à prendre seuls ou en menus.

Il y en a pour tous les goûts. Qu'ils soient classiques, sucrés-salés, originaux, ou même végétariens, ils sont frais et entièrement faits maison : laissez vous tenter!







COLIS DE FIN D'ANNÉE





Cette année le CCAS a invité les habitants de plus de 70 ans à participer à un après-midi festif pour cette fin d'année autour d'un spectacle de musique et magie, dans la bonne humeur et une ambiance très agréable.

Ce jeudi 9 décembre, en salle du Ruban, les membres du CCAS, bénévoles et élus, ont pu accueillir plus de soixante personnes pour assister au spectacle, tout en respectant les consignes sanitaires. Malheureusement, en raison de ces contraintes, le goûter a dû être annulé.

Cela n'a pas empêché les convives de pouvoir partager un moment convivial lors de ce spectacle mais aussi lors de la distribution des colis, où nous avons pu échanger avec de nombreux habitants. Les habitants ont pu aussi récupérer leur colis en mairie et si besoin, des colis ont été directement distribués à domicile.

Un beau moment avec bonne humeur, réjouissant en ces périodes difficiles, que le CCAS espère pouvoir proposer de nouveau dès les beaux jours en conviant à nouveau nos seniors.

BALADES

Depuis plus d'un an, le CCAS vous propose de profiter des superbes paysages et randonnées autour de notre village mais aussi dans les magnifiques panoramas de notre région, accompagnés par Sandrine Domel. En 2021, les balades ont permis d'aller se promener au cœur de notre village au mois de mars, au mois de mai et au mois de juin mais aussi à Corençon au mois d'octobre.

Pour cette année 2022, nous vous présentons le programme :

Mercredi 9 février

Villard de Lans

Randonnée « le Vallon de la Fauge » Départ : place de la Mairie à 10h30

Mercredi 13 avril

Lans en Vercors

Randonnée « Au domaine des Allières »

Départ : place de la Mairie à 10h30

Mercredi 25 mai

Chamrousse

Randonnée autour du Lac Achard Départ : place de la Mairie à 10h30









LES P'TITS ET GRANDS LOULOUS

Depuis cette rentrée 2021, l'Oxalis a fait le plein de nouveautés : de nouveaux animateurs, des idées et projets mais également des changements dans l'organisation de l'accueil et des locaux pour améliorer la qualité des accueils périscolaires et extrascolaires.

L'Oxalis 2, lieu d'accueil des maternelles a fait peau neuve avec une réorganisation de l'espace de jeux pour les enfants, le rendant plus convivial et ludique.

Du côté des élémentaires, différentes animations manuelles et sportives (peinture sur verre, atelier

perles, décoration de Noël et du sapin, atelier danse, sessions de basket et football encadrées) sont proposées par l'équipe d'animation aux enfants qui peuvent choisir leurs activités en fonction de leurs envies. Le city-stade à proximité de l'école sera utilisé par classe au retour des beaux jours pour des jeux collectifs.

Pendant les vacances d'automne, les P'tits Loulous ont eu la chance d'assister au festival du film pour enfant à Vizille et pour les plus grands, de découvrir les Cuves de Sassenage décorées monstrueusement à l'occasion d'Halloween, une expérience frissonnante! Lors des vacances de Noël, les Loulous ont participé à des animations aux notes festives, entre créations manuelles et chants de Noël, grands jeux musicaux et déguisements à gogo!

De gauche à droite: Valentin, Olivia, Jennifer, Marjorie, Christelle, Valérie, Sylvie, Lisa, Carole, Camille, Karine. Et devant : Sandrine, Anne-Laure, Aurélie



DES MERCREDIS BIEN REMPLIS

Les P'tits Loulous participent, une fois par mois à un rendez-vous lecture à la bibliothèque avec Catherine, leur permettant de découvrir de nouvelles histoires sur les thématiques du moment.

Sur la continuité de la visite d'un apiculteur de Saint-Paul, les enfants ont cette fois rendu visite à Aurélie de la Ferme du Mas des Buissons pour découvrir son univers et la fabrication du fromage.

Les grands Loulous ont pu assister aux expositions de la Ligue pour la Protection des Oiseaux à la bibliothèque sur les thématiques du hibou grand-duc et des traces des animaux. Les enfants ont eu également la chance de découvrir le film « 400 lieues sur la Terre» et d'échanger en visio avec Jérémy, étudiant Saint-Pognard qui a réalisé ce film suite à son Trek au Népal.

Le food truck de notre prestataire cantine est aussi venu nous rendre visite par deux fois en cette première période d'année scolaire. Une fois pour une découverte de différents fruits et la seconde sur le thème de la raviole de Romans, il est venu régaler les papilles de nos loulous, toujours ravis de ce moment festif!







ÇA BOUGE AU LOCAL DES JEUNES!

Depuis la rentrée scolaire de septembre, les ados ont eu le plaisir de retrouver les mercredis la nouvelle directrice du Local Des Jeunes « Sandrine ». De 13h30 à 18h, les ados ont accès au local en accueil libre avec pour programme : des jeux, des échanges sur leurs envies, des projets et de chouettes moments de partage.

« L'after-school » a aussi vu le jour en ce début d'année. Le local ouvre ses portes de 18h à 22h le dernier vendredi après les cours pour fêter le début de vacances entre jeux, musique, bonne humeur et repas collectif!

Les deux périodes de vacances, octobre et décembre ont affiché complet. En octobre : la première semaine Sandrine et Aurélie, ont organisé de multiples activités dont un laser game en extérieur et une soirée d'halloween, pour la deuxième semaine Aurélie était accompagnée pour sa première au local de Valentin, avec là aussi de supers activités comme la Zipline à Méaudre et une soirée poker!

En décembre : Sandrine et Valentin ont programmé lors de ces 4 journées : 1 randonnée nocturne en raquettes sur Gresse-en-Vercors avec feu de camp et marshmallows grillés pour réchauffer nos ados, un escape game, des jeux et la projection d'un petit film en mode cocooning, chocolat chaud, cookies... pour bien finir ces vacances.

Une période se termine mais une nouvelle débute pendant laquelle de nombreux projets seront réalisés! Des souvenirs seront créés et des fous rires partagés!!



LA CANTINE SE MOBILISE POUR LA LUTTE ANTI-GASPILLAGE

OLIVIA, JENNIFER ET CHRISTELLE, ONT MIS EN PLACE UN PROJET POUR SENSIBILISER LES ENFANTS À LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE.

Du 22 au 26 novembre dernier, les restes des repas ont été pesés à la fin de chaque service des élémentaires du lundi au vendredi avec une photo des déchets pour chaque jour. Une affiche sur cette semaine a été créée, l'objectif étant de réaliser cette action chaque semaine qui précède les vacances scolaires et de voir l'évolution du gaspillage sur l'année scolaire.

Les agents ont déjà mis en place, au sein de la cantine, un espace dédié à la distribution des denrées restantes à la fin de chaque service. Ainsi chaque enfant qui le souhaite peut se lever et venir se resservir du rab.



En plus du compost déjà mis en place il y a 2 ans et de notre convention avec les Restos du Cœur, notre service utilise tous les moyens pour optimiser cette lutte et sensibiliser les enfants de l'école



LE NOURRISSAGE DES OISEAUX EN HIVER -PENSEZ À EUX!

Dès les premiers froids, les premières chutes de neige, il est conseillé de nourrir les oiseaux avec des graines de tournesol, des morceaux de fruits (pommes, poires, noix, noisettes) et de la matière grasse végétale sans huile de palme.

Disposez cette nourriture dans des mangeoires abritées de la pluie, sans oublier une coupelle abreuvoir remplie d'eau. Positionnez la mangeoire dans un endroit dégagé et en hauteur pour éviter la prédation des oiseaux par les chats.

Dans le commerce, vous trouverez des boules de graisse prêtes à l'emploi. Attention, vérifiez la composition et n'achetez pas celles contenant de l'huile de palme. Il faut aussi éviter les boules présentées dans des filets, véritables pièges pour les pattes des oiseaux. L'idéal ce sont les boules vendues en vrac disposées ensuite dans des distributeurs adaptés.



- les aliments salés : couenne de jambon par exemple,
- le pain qui gonfle dans l'estomac des oiseaux et les étouffe,
- les arachides salées.

Une mangeoire bien alimentée est source de belles observations d'oiseaux comme les mésanges, rouges-gorges, sitelles, tarins des aulnes, moineaux...

Dès que les beaux jours arrivent, stoppez progressivement le nourrissage.





Chardonnerets élégants Carduelis carduelis

NOUVEAU MERLON

DEPUIS LA MISE À JOUR- ET L'AGGRAVATION - DE LA CARTE DES ALÉAS EN 2018, L'ÉQUIPE MUNICIPALE TRAVAILLE SUR DE NOMBREUX AMÉNAGEMENTS ET SOLUTIONS POUR PROTÉGER LES HABITANTS ET LEURS BIENS DES RISQUES IDENTIFIÉS ET DE L'AGGRAVATION DES CONDITIONS CLIMATIQUES.

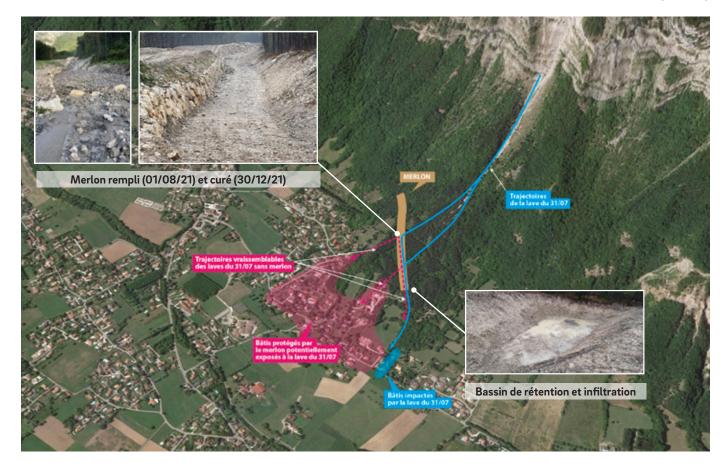
Les épisodes de fortes pluies de la fin d'année nous ont rappelé de mauvais souvenirs de l'été dernier et confirmé l'importance de poursuivre ce travail et la réalisation des ouvrages de protection. Plusieurs chantiers sont ainsi en cours d'étude, en voie ou en fin de réalisation comme les adaptations du merlon des Sorbiers avec la mise ne œuvre d'un parcours à moindre dommage pour parfaire la protection contre les ruissellements.

Comme relaté dans le bulletin n°14, les ruissellements de laves torrentielles de l'Echet d'Eau Blanc du 31 juillet 2021 ont affecté certaines habitations. Ces laves torrentielles sont constituées de grandes quantités de matériaux (cailloux et blocs de roche plus ou moins gros) charriées par l'eau d'un torrent, parfois jusqu'en dehors de son lit.

Si les matériaux ont été bien retenus et stockés par le merlon en cours de construction, l'eau chargée de « fines » s'est écoulée à travers la zone boisée en aval avant d'atteindre une zone bâtie où des jardins ont été impactés, heureusement sans toucher les constructions. Un complément d'aménagement des ouvrages a été défini par les services de la RTM (Restauration des Terrains de Montagne) pour adapter les merlons en construction et renforcer leur efficacité. Il consiste principalement en un bassin de rétention et d'infiltration sur le bas du merlon et d'un parcours

à moindre dommage, c'est-àdire un fossé qui sera créé à travers la zone boisée en aval du merlon, après acquisition des parcelles de terrain concernées, pour aboutir sur un chemin communal et diriger le surplus d'eau qui ne serait pas retenu et infiltré par le bassin vers une zone de terrain dépourvue de toutes constructions. Le merlon et le bassin étant dimensionnés pour des événements de type centennal, cet aménagement ne servira qu'en cas d'événement météo très exceptionnel. Il permet cependant d'ajouter une sécurité supplémentaire à l'ouvrage déjà réalisé pour protéger l'ensemble des habitations en aval.

Crues torrentielles du 31 juillet 2021 : zone d'impact probable sans merlon (en rose), et déviation avec le merlon (en bleu)



TORRENTS DU COGNAT ET DU BRIGAGIER



Ces deux torrents ont également subi des crues torrentielles, aggravées par les ponts sous-dimensionnés sur la voirie de Charrière Chaude. Les responsabilités croisées de la Métropole et GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Protection des Inondations) pour la voirie, les ouvrages d'art, la partie aval des torrents, et des riverains propriétaires fonciers jusqu'au milieu du lit des torrents (dont la commune), ne facilitent pas la réalisation de travaux. Une étude

d'ensemble a cependant été engagée avec ces différents acteurs visant d'abord à curer de manière raisonnable les parties amont des torrents (pour ne pas fragiliser les berges), et considérer la réfection des deux ponts, ainsi que le dévoiement des réseaux sous-jacents d'eau potable et d'assainissement pour le pont du Brigagier. Le résultat de ces études est attendu courant 2022, avant la réalisation des travaux par les différents acteurs, selon leurs responsabilités respectives.

LE LAVANCHON

Une étude complète d'aménagement des berges du Lavanchon est en cours par les services de la GEMAPI, dans le cadre du PAPI (Plan d'Actions et de Prévention des Inondations) du Drac. Cette étude devrait être finalisée au cours du 1er semestre. Elle recommandera des travaux à réaliser sur le Lavanchon, depuis la Commune de Saint-Paul de Varces jusqu'au déversement dans le Drac. Les travaux seront réalisés par la GEMAPI.



AMÉNAGEMENTS DE BRISE-TOURTE

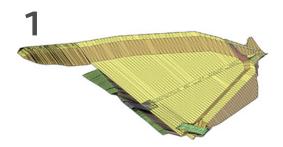
Sur le versant opposé aux falaises du Vercors, théâtre de plusieurs débordements et crues torrentielles en 2021, Brise-Tourte fait également partie des torrents sensibles et susceptibles de provoquer des dégâts sur les habitations. Ce torrent est situé sur le flanc Nord de la montagne d'Uriol. Un orage important avait d'ailleurs provoqué son débordement en août 2020.

L'ouvrage actuellement réalisé, une plage de dépôt et un chenal longeant le sentier d'accès, est vieillissant et fragile. Il est géré pour partie par la GEMAPI, compétence assurée par la Métropole, et par la commune, qui a acquis sur la fin du dernier mandat un terrain de stockage des eaux à l'exutoire de ce torrent.

Un projet important de sécurisation a donc été étudié depuis plusieurs mois par la GEMAPI. Son principe et le plan de financement ont été votés lors du conseil municipal du 22 décembre 2021. Il est composé de trois parties :

- 1. Le réaménagement et le redimensionnement de la plage de dépôt existante pour arrêter les apports sédimentaires (matériaux descendant de la montagne lors des ruissellements),
- 2. La création d'un chenal à l'exutoire de la plage de dépôt pour conduire les écoulements liquides en aval de la piste communale dans un bassin tampon,
- 3. Et l'aménagement d'un bassin tampon en dessous de la piste communale, sur le terrain précédemment acheté par la mairie, pour stocker et infiltrer ces écoulements liquides. Cette zone sera paysagée pour créer un environnement sympathique.

Le budget total est de 571 680 € TTC. Les travaux devraient pouvoir être réalisés courant 2022. Ce sera alors un autre ouvrage important de sécurisation des habitants contre les crues et laves torrentielles qui aura été réalisé sur la commune.



Plage de dépôt agrandie et renforcée



Bassin tampon pour les écoulements liquides

Budget total 571 680 € TTC,

dont 83 000 € pour la commune selon répartition des coûts avec la GEMAPI et les subventions du Fonds Barnier.

TÉLÉTHON, SAINT-PAUL SOLIDAIRE!

Merci à la commission extra-municipale d'Animations, aux associations et à tous les bénévoles qui ont offert de leur temps, leur énergie et qui ont contribué à cette belle soirée en hommage aux malades, aux personnels médicaux et à la recherche.

La recette de 1855 euros a été versée, intégralement, à l'AFM téléthon.

Merci à tous pour votre générosité!









MARCHÉ DE NOËL, MAGIQUE!

La magie de Noël était au rendezvous dans la salle du Ruban, 25 exposants présents, maroquinerie, bijoux, cosmétiques bio, décorations de noël, objets en bois, cupcakes, vêtements, accessoires de mode, gourmandises sucrées, les quelques 500 visiteurs ont pu dénicher le cadeau qui ravirait leurs proches.

Un grand merci aux nombreuses associations participantes, au Sou des écoles et à l'association Leucémie Espoir Julien 38 qui ont réchauffé les visiteurs avec le vin chaud et concocté des soupes, pizzas et de délicieux desserts.

La visite du Père Noël offrant papillotes et mandarines a enthousiasmé petits et grands.

Les enfants ont pu partager un joyeux moment en écoutant les contes de Noël de Catherine notre bibliothécaire et Isabelle une bénévole.

Un marché de Noël convivial, chaleureux grâce aux sourires de tous!











DES MOTS ET DES NOTES DE MUSIQUES

Mercredi 17 novembre dernier, la salle du Conseil Municipal a accueilli un public nombreux venu assister à un spectacle de lecture, une adaptation du recueil de nouvelles « CRIS » de Claudie Colney Rajon et Daniel Estadès.

Michèle Wattez, danseuse, Clément Deroin, musicien, Jacqueline Estades et Mireille Radzyner, 2 lectrices, ont su porter les mots et les émotions de Claudie.

Un moment hors du temps où la beauté du texte a été sublimée par le son du piano et du handpan.





LA NATURE S'INVITE À LA BIBLIOTHÈQUE



Nouveauté en 2021/2022

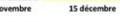
La Nature s'invite à la bibliothèque Expositions et informations avec

Saint Paul d<mark>e Var</mark>ces Nature













Venez échanger avec l'association SPDV Nature les mercredis de 10h à 12h et 17h30 à 19h



Vous avez peut-être déjà croisé les membres de SPDV NATURE en venant faire un tour à la bibliothèque cet automne.

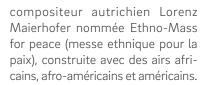
Après le Hibou grand-duc et les Refuges LPO, ces passionnés reviendront en 2022 vous parler des traces et indices d'animaux, de la protection des haies et de la chouette chevêche.

Retenez bien ces rendez-vous et venez les rencontrer, des surprises attendent les plus jeunes.

UN BEAU MOMENT CHANTANT

Ce samedi 04 décembre dans l'église de notre village, le service culturel accueillait les chorales de l'école de musique de Claix Fernand Veyret et le centre de l'éducation musicale de Seyssins dans le cadre de la quinzaine musicale.

Sous la direction de Anne Orry Varin, les choristes ont entamé des chants tirés d'une œuvre du



La soirée s'est terminée par une standing ovation.

Une belle ambiance, le public très nombreux, est reparti, ravi d'avoir partagé un beau moment chantant!





CINÉ CONCERT CONTÉ, **ON FÊTE LES VACANCES!**

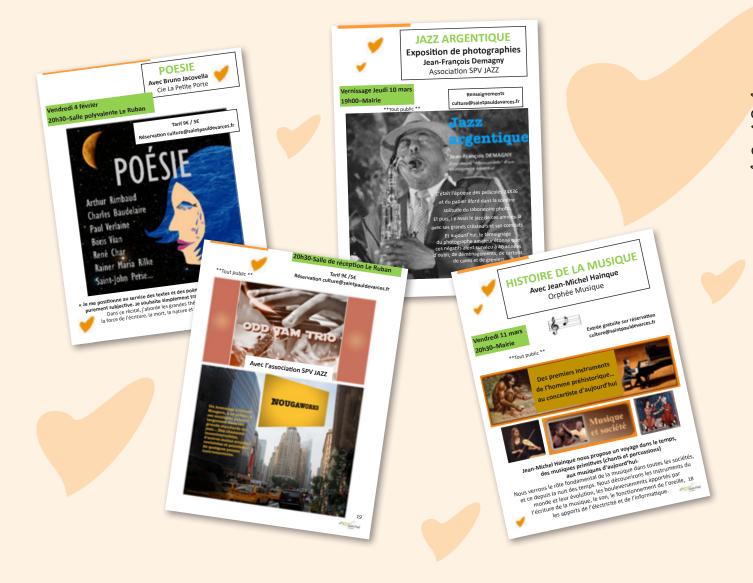
Ce vendredi 17 décembre marquait le début des vacances de noël, offert à toutes les familles, une centaine de personnes a découvert le 1er film d'animation réalisé en 1926, Erwan et Florent musiciens aux guitares, xylophone, percussions, ukulélé et Marie comédienne et conteuse ont donné vie à ce spectacle et révélé l'univers captivant des aventures du Prince Ahmed et du cheval volant. Le public a été sous le charme, fasciné par la poésie des images, la musique et de l'histoire interprétés en direct.

A la fin du spectacle, les enfants ont échangé avec les musiciens, partageant ainsi un instant de découverte et de curiosité!





LA SAISON CULTURELLE CONTINUE!



MERCI!

Toute l'équipe du Sou des Écoles des Épis d'Or tient une nouvelle fois à remercier l'ensemble des parents, équipes éducatives, équipes municipales et associations de votre aide et participation aux différentes manifestations déjà réalisées au travers de l'après-midi jeux, des commandes de Noël, du Téléthon et du Marché de Noël.

Grâce à vous lors de cette année scolaire, les enfants vont pouvoir profiter des activités, animations, sorties et des bus pour s'y rendre!! Au plaisir de vous retrouver sur d'autres animations pour le plaisir des petits comme des grands!









UNE JOURNÉE « D'EXCEPTION » DU CLUB DES MUGUETS









Connaissez-vous le Lac Bleu?

Au départ de Saint-Paul de Varces nous étions 32. A Charavines, un guide nous attendait pour nous faire découvrir les «trésors du Lac de Paladru». Le lac était magnifique, il flottait une légère brume au dessus de l'eau. C'est ici au niveau de la plage de Paladru que des fouilles archéologiques ont été faites et des trésors ont été découverts.

Après avoir visité les « Granges » aux toits de chaume, dégusté des confitures du verger « Louisias » et contemplé l'architecture de la grange des chartreux, nous sommes allés au Pins pour déguster la célèbre friture de lac.

Vers 15h, nous avons repris le car pour la visite du Château de Virieu. Nous avons découvert la vie de châtelains.

Quelle journée!!! De la fatigue pour nos adhérents, mais tous étaient ravis et avaient des éclairs de joie dans les yeux après des mois de solitude.

r de Saint-Paul - n°15 - JANVIER 2022 | 🔁

BON ANNIVERSAIRE!

LE 13 NOVEMBRE DERNIER SAINT-PAUL DE VARCES NATURE FÊTAIT SES 20 ANS DANS LA SALLE DU RUBAN.



Créée en 2001, cette association propose à ses adhérents des activités liées à la connaissance, l'observation, la protection et le développement de la biodiversité locale et régionale. L'association compte aujourd'hui près d'une quarantaine de membres actifs.

Parmi ses activités on peut citer :

- · L'organisation de sorties d'observation de la faune et de la flore,
- · Le développement de la biodiversité locale (mare pédagogique, pose de nichoirs...),
- · L'organisation de sorties nature, de conférences et des expositions ouvertes à tous.

· La participation à des actions locales (Téléthon, chantiers écocitoyens...)

A l'occasion de cet anniversaire SPDV Nature avait donc organisé une après-midi récréative ouverte à tous. Différents ateliers étaient proposés aux visiteurs :

- · Trois diaporamas présentant les activités de l'association, la faune et la flore locale.
- · Atelier nichoir permettant aux enfants d'assembler un nichoir à mésange afin de l'installer chez
- · Atelier grainothèque qui proposait un jeu pour adultes et enfants avec pour objectif d'associer les graines aux plantes correspondantes (légumes et fleurs) et également de constituer des « bombes à graines » avec de l'argile, du terreau et différentes variétés de graines à fleurs, bombes à semer dans leur jardin au printemps prochain.
- 2 expositions sur les oiseaux et les chouettes

Un stand LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) proposait, livres, posters et autres documents inforUn stand du Tichodrome (centre de soins de la faune sauvage, au Gua) présentait son activité.

La manifestation s'est terminée par un apéritif dînatoire en présence de Sandrine Martin-Grand, vice-présidente du département, du maire David Richard, de Cécile Curtet 1^{re} adjointe en charge de la vie associative, d'élus de la commune, de présidents d'association et d'anciens membres de SPDV Nature.





GROUPE MAJORITAIRE : SAINT-PAUL DE VARCES, PASSIONNÉMENT!

David RICHARD, Cécile CURTET, Cyrille FATTORI, Joël BRAISAZ, Mylène SIBILLE, Valérie CAZAUX, Gilles TETIN, Clotilde ORIOL, Guillaume SPIRHANZL, Lucile GARNIER, John RUBIO, Marianne FOUILLE, Jean-François SAÏDI, Raymond CONTARD

La période des fêtes a permis à chacun d'entre nous de mettre entre parenthèse la frénésie de fin d'année, de se ressourcer (nous l'espérons), et de repartir plus sereinement pour une nouvelle année. L'équipe « Saint-Paul de Varces, Passionnément! » vous la souhaite aussi joyeuse que possible, et vous souhaite tous ses meilleurs vœux pour 2022!

Les projets ne manquent pas et doivent avancer malgré les perturbations quotidiennes générées par la pandémie. Nous nous y appliquons au quotidien et ne perdons pas de vue nos objectifs malgré ces aléas car, pour nous, « Patience et longueur de temps Font plus que force ni que rage ». Gageons que cette maxime trouvera son application cette année...

De nombreux dénouements approchent en effet. Des projets, des résultats des nombreux recours déposés contre la commune, des éléments financiers, qui devraient tous concourir à illustrer et légitimer notre démarche, et notre souci constant de travailler pour le bien de notre village et de ses habitants. Nous nous y sommes engagés, et nous tiendrons

parole! Jeunesse, école, solidarités, aménagements, protection des habitants, sécurité, environnement... Aucun de ces domaines ne sera oublié. Mais surtout, nous espérons avoir l'occasion d'échanger au plus vite avec chacun d'entre vous cette année. Parce que notre fonction a un sens, celui du service public et d'une gestion de la collectivité au bénéfice de tous, et que rien ne remplace l'échange et la discussion respectueuse. C'est ce qui nous anime, et ce que nous souhaitons pour 2022! Bonne année à tous!

GROUPE MINORITAIRE : SAINT-PAUL DE VARCES, AVEC VOUS PRÉPARONS DEMAIN!

François DIAZ, Elisabeth CARLIER, Laurent PICHON, Laurence GRATTAROLY

Multi accueil : des prix qui s'affolent pour un projet mal engagé

Quelles sont les intentions de la municipalité concernant la construction d'un futur multi-accueil ?

A un projet défini à la hâte sans aucune concertation avec les enseignants et les parents d'élèves, pourtant directement concernés (notre tribune du bulletin précédent), s'ajoutent désormais des questions techniques, financières et de procédure.

Avec un escalier de 12 marches, une rampe à 45% de pente ou un accès PMR avec cinq virages, les poussettes pourront-elles accéder au bâtiment, et les conteneurs poubelles en sortir? Pourquoi est-ce l'architecte ayant

présenté le devis de loin le plus cher (le double d'une proposition non retenue) qui a été sélectionné pour travailler sur ce projet ? Quelle était la demande initiale de la commune ? Aucun cahier des charges ne nous a été communiqué.

Pourquoi le permis de construire n'estil plus affiché sur le grillage du groupe scolaire depuis plus de trois mois ? Ce projet est-il déjà aux oubliettes ? Était-ce juste une manœuvre pour finaliser un dossier de subvention, voire de la poudre aux yeux pour cacher aux habitants l'inaction de l'équipe municipale, après un premier projet d'extension de la halte-garderie annulé à grands frais ?

Lors du dernier conseil et du débat de politique générale organisé à notre demande, la majorité a montré qu'elle ne souhaitait pas s'encombrer d'une démarche participative, même pour ce suiet.

Ces nombreuses questions nous ont amenés à déposer un recours afin que l'équipe municipale prenne enfin le temps de la réflexion et de la concertation.

GROUPE MINORITAIRE : VIVRE À ST PAUL DE VARCES Denis BONZY

Le bon plaisir face à la réalité matérielle des faits...

(toutes les informations actualisées sur : https://www.avecdenisbonzy.com/ et sur https://www.facebook.com/infosSPV)

La fête fait partie de la vie. Heureusement. D'ailleurs, des facettes de la vie sont souvent tellement belles que vivre est une fête en soi. Mais malheureusement, tout n'est pas que fête dans la vie. Il y a des épreuves, des dangers, des difficultés. La fonction d'un Conseil Municipal c'est de s'occuper de ces deux visages de la vie collective. Peutêtre d'ailleurs davantage des épreuves pour tenter d'en atténuer des conséquences. L'actuelle majorité municipale a transformé le conseil municipal en

comité des fêtes. Cette municipalité s'enfonce dans le déni dès qu'il s'agit de traiter des épreuves. Les risques naturels sont niés. Des ouvrages de protection par les retenues opérées en amont disparaissent sous les roches faute d'avoir été nettoyés. La crise financière est rangée dans les tiroirs. Des interrogations sérieuses de légalité sont évacuées. L'examen de la qualité des listes électorales est sans cesse repoussé alors que des craintes sérieuses s'accumulent. L'ardoise réelle

durable pour les contribuables de St Paul de l'affaire immobilière du Villarey n'est pas publiée. Les conséquences notamment sur les effectifs scolaires de l'urbanisation galopante ne sont pas anticipées. Et la liste pourrait durer longtemps. A force de ne traiter que la fête éphémère, beaucoup de nuages sombres s'entassent dans le ciel des habitants de St Paul. Bien tristement faute d'un travail sérieux face aux faits.

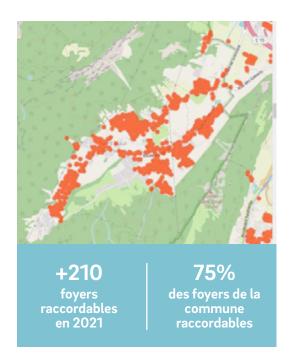
TRÈS HAUT DÉBIT : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Le déploiement de la fibre s'est poursuivi en 2021 avec environ + 210 foyers raccordables sur l'année, portant le total à 775. A ce jour, environ 75% des foyers de la commune sont donc raccordables sur une estimation de 1000 à 1075 foyers.

Ce déploiement est ralenti par quelques refus de permission d'installation de poteaux sur des terrains privés (en bord de voirie). Or ces poteaux permettent le raccordement des points d'aboutement, avant le raccordement final et individuel aux habitations.

Il reste ainsi notamment 2 gros points noirs sur le chemin du Bémont et Charrière Chaude qui bloquent le raccordement d'environ 150 foyers supplémentaires. Pour les autres les permissions de voirie ont été débloquées et le déploiement va se poursuivre courant 2022 avec l'installation ou le remplacement des poteaux nécessaires et le raccordement final.

Une réunion a été conduite avec les équipes d'Orange pour obtenir les détails de ces blocages, afin de contacter les propriétaires fonciers concernés et d'envisager avec eux des solutions alternatives.



URBANISME

URBANISME : DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Portail du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme

A compter du 1er janvier 2022, les communes doivent être en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables de travaux, certificats d'urbanisme ...).

Pour réaliser vos démarches d'urbanisme, la commune met à votre disposition un service en ligne, sécurisé, gratuit et facilement accessible : le quichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU) accessible depuis le lien : https://depotdau.lametro.fr/gnau/#/ Ce Guichet numérique vous permettra de déposer de manière dématérialisée et sécurisée vos demandes d'autorisation d'urbanisme. Depuis votre espace personnel, vous pourrez aussi suivre les principales étapes de l'instruction de votre dossier.

Aucune autre transmission par un autre biais numérique ne sera recevable.

Il sera toujours possible de déposer son dossier en format papier selon la procédure préexistante.

Le dépôt en ligne c'est :

- Un service accessible à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée.
- Un gain de temps et d'argent : plus besoin de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier ou d'envoyer vos demandes en courrier recommandé
- Une démarche plus écologique, grâce à des dossiers numériques qui ne nécessitent plus d'être imprimés en de multiples exemplaires.
- Plus de transparence sur le traitement de vos demandes grâce à un circuit entièrement dématérialisé avec tous les acteurs de l'instruction, et des échanges facilités jusqu'à la décision de l'administration.

Retrouvez sur le site internet de la mairie :

- Le lien pour accéder au Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)
- Le quide utilisateur GNAU
- Le guide connexion GNAU 4 étapes





NUMÉROS D'URGENCE

Centre hospitalier de Grenoble	04 76 76 75 75
Centre anti-poison	04 72 11 69 11
SAMU et médecins de garde	15
Police secours	17
Gendarmerie de Vif	04 76 72 63 22
Pompiers	18
Secours en montagne	04 76 22 22 22
Service dépannage électricité	0 810 333 338
Urgence sécurité gaz	0 800 473 333
Service collecte des déchets	
de la Métro	0 800 500 027

0000000000000000 **ÉTAT-CIVIL**

NAISSANCES

Anouk PIGEON, le 11/09/2021 Sacha, Fabien BRIQUET, le 22/09/2021

Mariages

Mme Hanane ACHELHI et M. Brahim CHIKOUCHE, le 11/12/2021

M. JAMES Frédéric, Michel, Andrée, le 21/12/2021

NUMÉROS UTILES DES SERVICES JEUNESSE DE LA COMMUNE

MULTI-ACCUEIL «LES MINI-LOULOUS»

04 76 73 21 12, multiaccueil@saintpauldevarces.fr

GROUPE SCOLAIRE «LES ÉPIS D'OR»

04 76 72 82 62, ce.0381153x@ac-grenoble.fr

PÉRISCOLAIRE CENTRE DE LOISIRS «L'OXALIS»

06 84 51 24 49, jeunesse@saintpauldevarces.fr

LOCAL DES JEUNES

06 85 39 10 03, localdesjeunes@saintpauldevarces.fr

HORAIRES MARCHÉ

Marché de Saint-Paul de Varces tous les mercredis de 15h30 à 19h30

MAIRIE - 04 76 72 81 88

accueil@saintpauldevarces.fr lundi : non-stop 8h30 à 15h30 mardi: 13h30 à 17h30

mercredi: 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (service Urbanisme fermé le mercredi) **jeudi:** fermé

vendredi: de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h Astreinte ST : 06 07 69 14 78

CCAS

Merci de vous adresser à l'accueil de la mairie ccas@saintpauldevarces.fr

NAVETTE COMMERCES

Tous les jeudis matin, inscription au 04 76 72 81 88 avant le mercredi midi

DÉCHÈTERIE

Horaires de la déchèterie de Saint-Paul de Varces : lundi, mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

BRÛLAGE DE DÉCHETS MÉNAGERS

Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin: l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures.

TONTE ET BRUIT

Horaires travaux de jardin ou de bricolage occasionnant des nuisances sonores:

- lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi: de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- dimanche et jours fériés : de 10h à 12h.

BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'ouverture

le mercredi de 10h à 12h et de 17h30 à 19h Pendant les vacances scolaires uniquement le mercredi de 17h30 à 19h

EAUX ET VOIRIES

Voirie numéro vert 0 800 805 807 Mail accueil.espace-public@lametro.fr Eau potable 04 57 04 07 77 pour toute question eau y compris raccordement de chantier Astreinte (eau potable) 04 76 98 24 27

CANTON LE PONT DE CLAIX LE DEPARTEMENT



Sandrine MARTIN-GRAND et Michel DOFFAGNE Vos conseillers départementaux viennent à votre rencontre, vous pouvez prendre rendez-vous par mail: mathieu@rotatinti@isere.fr ou au 04 76 00 37 49.



au cœur de Saint-Paul - n°15 - JANVIER 2022

N° ISSN: 1274-9214 - Tirage à 1 000ex. Directeur de publication : David RICHARD

Comité de rédaction: David Richard, Cécile Curtet, Flavie Bernard, Joël Braisaz, Marianne

Fouillé, John Rubio, Mylène Sibille et Valérie Cazaux.

Photos: Mairie de St-Paul, Paul Engelmann, AdobeStock, LPO, club des Muguets, SPDVN

Maquette et mise en page: polartgraphic.fr



